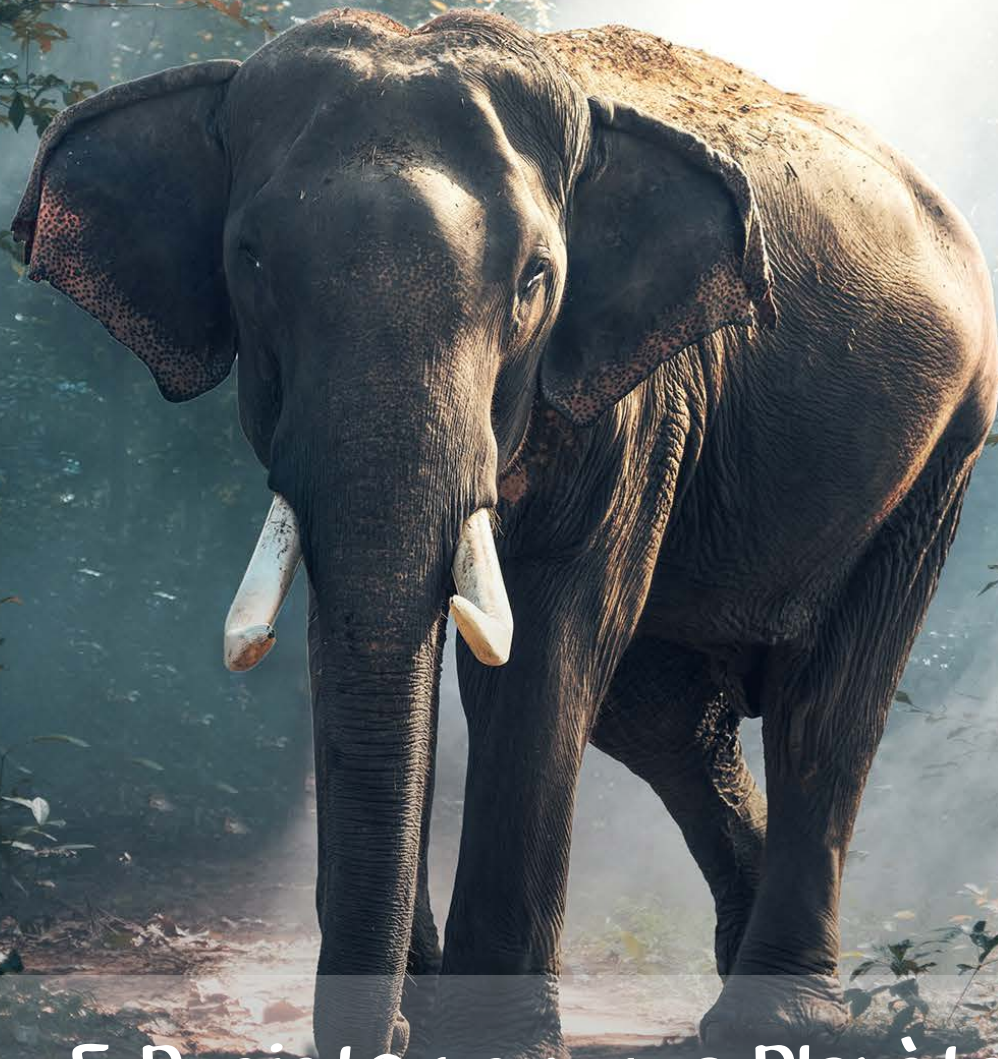




OMPE

ORGANISATION MONDIALE POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



5 Projets pour ma Planète

Nous avons besoin de vous !

Présentation

5 Projets pour ma planète

L'OMPE (Organisation Mondiale pour la Protection de l'Environnement) est une ONG française très dynamique qui a pour objet la Protection de l'Environnement et des Animaux au niveau Mondial.

Elle a été créée par Mr Gil Emmanuel en 2013, dont il est aujourd'hui le président.

L'OMPE transforme les souhaits du grand public en actions concrètes pour l'amélioration de l'environnement et de la protection animale.

L'OMPE a sélectionné 5 projets principaux sur lesquels elle travaille depuis 4 ans et qui ont besoin aujourd'hui de financement.

Une fois les fonds obtenus, les 5 projets pourront débuter immédiatement !

Voici nos 5 actions :

- **La récupération des plastiques dans l'océan**
- **La génothèque mondiale**
- **Les parcs Charles Darwin** pour sauver les espèces en voie de disparition
- **Le SEURFF** : Système Ultra Rapide d'Extinction des Feux de Forêts
- **L'absorbeur de CO2** et de GES pour lutter contre le réchauffement climatique

L'OMPE sera bientôt n°1 en matière d'environnement et de protection animale grâce à la réalisation de ces projets qui permettront de rétablir l'équilibre que nous avons oublié entre la nature et l'homme.

Le SEURFF est un projet qui a déjà débuté le 23 octobre 2017 au travers de la convocation de 21 pays, de pompiers et de scientifiques concernés par les Feux de Forêts du Canada, des Etats-Unis et de 10 pays du pourtour méditerranéen.

1

La récupération des plastiques dans les océans

2

La génothèque mondiale des ADN des animaux

3

Les Parcs Charles DARWIN

4

Le nouveau système d'extinction des Feux de Forêts

5

L'absorbeur de CO2 et de gaz à effet de serre



IMPORTANT : Ces 5 projets permettent de diminuer les coûts actuels directs et indirects (maladies, stress, etc), de créer des emplois, d'améliorer nos conditions de vie et l'état de notre planète et de pérenniser l'avenir de nos enfants, de la faune et de la flore.



1. La récupération des plastiques dans les océans

Créer un principe de récupération et de recyclage commun pour chaque vortex : une équipe avec vétérinaires et marins dans des bateaux et des barges équipés de filets et de pelles récupérant les plastiques dans des soutes déplaçables et autonomes (drones marins) qui pourront rentrer à terre par rotations. Les plastiques seront triés, nettoyés et recyclés pendant que les bateaux et les barges restent sur les zones de Vortex de plastiques.

Les équipes de vétérinaires surveillent l'extraction et soignent les animaux blessés. 1 à 3 parcs de soins sont affiliés aux Vortex et sont en connexion permanente avec la génothèque mondiale et les autres parcs Charles Darwin. *Il est possible que ces futurs parcs soient les parcs marins commerciaux actuels réadaptés pour l'occasion.*



2. La Génothèque Mondiale

Prélever et stocker les génomes des espèces en voie de disparition du monde entier. Chaque ADN sera conservé dans des laboratoires partenaires de l'OMPE, codé et répertorié informatiquement dans une base de données commune et sécurisée.

A terme, la génothèque mondiale regroupera tous les ADNs de tous les animaux vivants et disparus. Une équipe sera spécialement créée pour expérimenter avec précision le clonage des espèces disparues. Ces anciennes espèces pourront réintégrer les parcs Charles Darwin progressivement.



3. Les Parcs Charles DARWIN

Créer des parcs animaliers dans chaque pays soit environ 200 parcs comprenant :

- un **centre de vétérinaires**
- un **hôpital** (salle d'opérations, soins, ré-adaptation, etc...)
- une **maternité**

- un **hôtel et un centre d'accueil scolaire et touristique**
- un **système de sécurité anti-braconnage** à sécurité renforcée
- une connexion permanente avec la **génothèque mondiale** et les autres parcs **Charles Darwin**



4. Le SEURFF : Système d'Extinction Ultra-Rapide des Feux de Forêts

Éteindre les feux de forêts en une journée ou en quelques heures. Ce système permet de diminuer fortement la pollution de l'air, la déforestation, les pertes humaines et le réchauffement climatique et les coûts actuels gigantesques.

Le PFM2018 (Plan pour les Feux Mondiaux) a débuté le 23 octobre 2017

à l'OMPE avec la convocation de 21 pays (ministres des environnements, pompiers, scientifiques) concernés par les Feux : Canada, Etats-Unis et les 10 pays du pourtour méditerranéen. Ces pays sont victimes de la sécheresse et des nouvelles TGVC (Très Grosses Vagues de Chaleur).



5. L'absorbeur de CO2 et gaz à effet de serre

Permettre le ralentissement du réchauffement climatique et le nettoyage de l'air au travers d'absorbants placés de partout dans le monde et principalement dans les milieux urbains. Chaque absorbeur est capable de filtrer l'air pollué et d'en isoler les particules fines, le CO2, le CO,

le méthane et les autres GES (Gaz à Effet de Serre). Ces gaz sont liquéfiés dans des cuves qui seront ensuite recyclées. La face arrière de l'absorbeur rejette l'air propre (avec les pollens), libéré des GES et des particules fines.



L'OMPE organise son premier Gala de Charité pour aider à financer ses 5 projets phares sur l'Environnement et les Animaux, au travers d'une soirée exceptionnelle.

Toutes les sommes récoltées pendant cette soirée iront aux projets choisis.

Faites un choix et donnez !

Défiscalisation :

L'OMPE (Organisation Mondiale pour la Protection de l'Environnement) est une association Loi 1901 d'intérêt général.

Elle a pour objet la Protection de l'Environnement et des Animaux dans le monde entier.

Elle fonctionne uniquement grâce aux dons de ses mécènes.

C'est la seule ONG au monde «à réfléchir à l'environnement au niveau mondial» et à ne posséder que des projets d'envergure internationale.

Cette réflexion à l'échelle globale est logique car tous nos problèmes locaux ou nationaux sont en fait des problèmes mondiaux (pollutions, sécheresse, plastiques, disparition des espèces...)

Vous pouvez choisir de donner à : 1, ou à 2 ou à tous nos projets.

Tous vos dons sont enregistrés minutieusement par notre expert comptable.

Vous recevrez un reçu normalisé (reçu fiscal).

• **Particuliers*** : Vous avez droit à 66% de déduction fiscale (soit une déduction de 6.600 euros pour un don de 10.000 euros).

• **Sociétés*** : Vous avez droit à 60% de déduction fiscale (soit une déduction de 6.000 euros pour un don de 10.000 euros).

• **Membre d'honneur** : Vous avez la possibilité de devenir «Membre d'honneur» à l'OMPE, renseignez-vous !

• **Partenaire** : En cas de versement important ou régulier, vous avez la possibilité de devenir un «Acteur Partenaire» ou «Société Partenaire» de l'OMPE, renseignez-vous !

L'avancement des projets sera affiché continuellement sur le site internet de l'OMPE (www.ompe.org).

* Barème de réduction applicable en France. Se reporter à la législation de votre pays sur les dons pour obtenir le barème adéquat.



Gil EMMANUEL

Président fondateur de l'OMPE

Ce début du 21ème siècle est une période difficile pour l'humanité, au cours de laquelle il faudra avoir la force de changer nos habitudes et de corriger nos erreurs passées.

C'est bien l'homme qui est à l'origine de ces changements sur notre planète depuis 200 ans et de toutes les destructions.

J'ai décidé de prendre tous les problèmes à bras le corps car je m'en sens capable et que la planète, la nature, la vie est ma passion.

Je veux que l'OMPE répare toutes nos erreurs.

Je saurais mener ces projets à terme avec vous c'est la promesse que je me suis faite.

Je compte sur vous.

Avec tous Nos Remerciements!
Gil

Pour faire un don ou pour tout renseignement sur les dons : envoyez un mail à contact@ompe.org en mettant 'DON' dans le titre.

Téléphonez à l'OMPE au **04.92.02.33.55 / 0033.492.33.55** en demandant le service «Mécénat»

Contact

OMPE
Centre d'Affaires du Loup
806, Avenue des Plans
06270 Villeneuve-Loubet
France

04.92.02.33.55 / 0033.492.33.55
contact@ompe.org / www.ompe.org



OMPE
ORGANISATION MONDIALE POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT